



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 11 mai 2021

## **PROMPTUS,** Le fonds d'investissement solidaire pour les chefs d'entreprise en difficultés

**La CCI Toulouse Haute-Garonne met en place PROMPTUS, un fonds d'investissement solidaire qui permet aux chefs d'entreprise rencontrant des difficultés conjoncturelles ou des difficultés de financement au développement d'être soutenus par d'autres chefs d'entreprise du territoire dont l'assise est actuellement plus solide.**

Destiné principalement aux entreprises de 20 à 50 salariés, inscrites au registre du commerce ou des métiers, ayant un plan d'activité ou de développement à 5 ans, touchées ou non par les effets directs ou indirects de la Covid-19, ce fonds d'investissement est complémentaire aux dispositifs existants. Il vise à améliorer les fonds propres et la trésorerie des entreprises qui, le plus souvent, ne sont pas éligibles aux autres dispositifs de financement. Sont exclues les entreprises pour lesquelles l'intervention de Promptus n'assurerait qu'une survie à court terme.

Ce fonds d'investissement solidaire propose principalement la mise en place d'interventions en haut de bilan : l'intervention est réalisée par une montée au capital par PROMPTUS dans la structure concernée, sous forme de prise de participation couplée ou non à un prêt participatif et un accompagnement du chef d'entreprise. Le montant maximal de l'intervention est de 500 000 € sur une durée minimum de 5 ans, avec 5% minimum du capital de l'entreprise concernée. Le fonctionnement opérationnel de la SAS Promptus est assuré par un Bureau composé de chefs d'entreprise de PME locales. Le Bureau étudie les dossiers, motive un avis et le transmet au CA de la SAS PROMPTUS, qui est décisionnaire.

### **QUI SONT LES INVESTISSEURS DE PROMPTUS ?**

PROMPTUS s'appuie sur des valeurs fortes de soutien et d'entraide. En abondant le fonds solidaire PROMPTUS, les chefs d'entreprise et les entreprises participent activement à la relance de leurs pairs en difficultés et à la préservation de l'emploi et des compétences sur leur territoire. L'objectif est de mobiliser un fonds circulant à partir de tickets compris entre 10 et 100 k€. Ces investissements sont bloqués dans PROMPTUS pour une durée de 5 ans et permettent de bénéficier, avec le régime du capital-risque, de la meilleure fiscalité pour les entreprises qui l'abondent.

Pour Patrick Cavagné, Président de Pca Promotion, et investisseur Promptus « *Ne pas soutenir les entreprises à potentiel qui rencontrent des difficultés conjoncturelles ou qui peinent à financer leur développement c'est prendre le risque de perdre des compétences et in fine c'est tout le territoire et toute l'économie locale qui en pâtit. Promptus, c'est une vraie démarche solidaire car d'une part, nous n'attendons pas une rémunération autre que marginale de notre participation et d'autre part nous proposons à l'entreprise bénéficiaire de la suivre pendant toute la durée de l'intervention en participant notamment à ses instances de décisions.* »

Contact presse : Patrick Meneyrol – AGENCE ANOUK DEQUE COMMUNICATION

[p.meneyrol@adeque.com](mailto:p.meneyrol@adeque.com) – 06 21 60 70 85